

# Et non, les jeunes ne vivent pas mieux qu'en 2012 !

Hollande n'a cessé de répéter pendant les premières années de son quinquennat qu'il voulait être le « président des jeunes » et qu'il demanderait, comme il l'avait déclaré au Bourget en janvier 2012 à « être évalué » sur la réponse à cette question : « Est-ce que les jeunes vivront mieux en 2017 qu'en 2012 ? » Dès à présent, il est clair que cette « promesse », pas plus que celle de « l'inversion de la courbe du chômage », n'a été tenue et qu'elle ne le sera pas. Ni pour les lycéens et les étudiants. Ni pour les jeunes travailleurs.

Dès le plus jeune âge, les inégalités sociales sont flagrantes. Ni l'école, ni le collège ne les corrigent, bien au contraire. Et ça continue pour les jeunes de famille modeste qui passent le cap des études supérieures. La grande réforme des allocations d'études que le candidat Hollande avait inscrite dans son programme n'a accouché que d'une légère revalorisation des bourses. Résultat : près d'un étudiant sur deux est obligé de travailler pendant ses études. Certains (plus de 130 000 selon l'Observatoire national de la vie étudiante) travaillent au moins à mi-temps. Mais pour témoigner de son grand sens de la justice sociale, le gouvernement a pris deux mesures : la suppression des aides au logement pour les jeunes dont les parents sont soumis à l'impôt sur la fortune (mesure applicable depuis le 1er octobre 2016) et la possibilité pour les jeunes étudiants travailleurs de bénéficier de la prime d'activité... à condition de percevoir au moins 78 % du smic chaque mois ! Cela entérine le fait que les bourses sont insuffisantes pour assurer de bonnes conditions matérielles d'études (logement, nourriture, transport, soins) et, qu'en conséquence, un certain nombre d'étudiants sont obligés de travailler au moins à mi-temps, au détriment de leurs études.

**La précarité c'est également le lot de la plupart des jeunes actifs**

Cette notion d'actifs incluant tous les jeunes en âge de travailler et ne poursuivant pas d'étude, il faut commencer par les jeunes chômeurs. Le taux de chômage des moins de 25 ans est globalement proche de 24 %. Les plus touchés sont les jeunes pas ou peu qualifiés. Leur taux de

chômage est passé de 14,7 % en 2005 à 16,6 % en 2015. Ils sont plus nombreux aujourd'hui (1,8 million) qu'en 2008 (+ 270 000). La très légère inflexion (entre 2012 et 2015 de 16,9 % à 16,6 %) tient à la multiplication des dispositifs d'insertion des jeunes. Plus d'une vingtaine ! En bonne gardienne de l'orthodoxie budgétaire, la Cour des Comptes, dans un récent rapport, s'alarme du « coût élevé et croissant » de ces dispositifs : 10,5 milliards d'euros (5,95 milliards pour l'alternance, 2 milliards pour les contrats aidés, 1,45 milliard pour les dispositifs d'accompagnement et 1 milliard pour le retour en formation des jeunes demandeurs d'emploi) ! Ce rapport de la Cour des Comptes met le doigt sur une réalité : « l'effet d'aubaine » des contrats aidés ; beaucoup d'employeurs y recourent systématiquement parce que ce sont des emplois à bon marché ; le turnover (c'est-à-dire la valse des contrats aidés) est important, mais peu débouchent sur un CDI. Pire, moins d'un quart des jeunes concernés ont suivi la formation prévue dans leur contrat ! Les jeunes diplômés sont moins exposés au chômage, mais tout autant à la précarité. Leur carrière commence très souvent par des « stages » sous-rémunérés, voire parfois quasi gratuits « pour acquérir une expérience » ! En 2013, les statistiques (avec tout ce que cela sous-entend de disparité) situaient l'âge moyen du premier CDI à 27 ans. En 2015 (chiffres Dares), 87 % des nouvelles embauches (toutes tranches d'âge confondues) se sont faites en CDD. Des CDD qui, pour 70 % d'entre eux, ont été inférieurs à un mois ! Les CDI eux-mêmes ont une durée de vie de plus en plus courte (près de 40 % d'entre eux durent moins d'un an).

On comprend aisément pourquoi, dans ces conditions, de nombreux jeunes se sont sentis concernés par la loi El Khomri et pourquoi, lycéens, étudiants ou jeunes travailleurs, ils se sont mobilisés contre cette loi, avec et aux côtés des syndicalistes et du monde du travail.

**Mais ils sont plus nombreux à vouloir combattre cette société !**

Ce qui s'est exprimé en premier lieu, c'est une révolte contre la place que la société capitaliste laisse aux

jeunes. Ce sentiment s'est exprimé dans le slogan « on vaut mieux que ça ». Sauf bien sûr à se couler dans le moule, à faire d'une Rolex le critère d'une réussite et de « l'envie de devenir milliardaire » le rêve d'une vie comme le proposait l'ex-golden boy Macron lorsqu'il était encore le petit ministre favori du Président Hollande ! Pour tous les autres, il reste les bus du même nom : bus des pauvres, bus des jeunes ! « Justice nulle part ! »

Très rapidement les rues investies par les manifestants sont devenues de véritables écoles.

La première « leçon » a été celle de la solidarité. Les jeunes et leurs organisations membres de l'intersyndicale n'ont pas accepté la division. Que l'allongement de la durée du temps de travail des apprentis ne puisse pas se faire sans autorisation (contrairement à ce qui était prévu dans le texte initial), et que le gouvernement annonce une extension de la « garantie jeunes » à tous les départements, qu'il propose la prolongation pendant 4 mois des bourses en faveur des étudiants boursiers arrivant sur le « marché du travail », ne justifiaient pas d'arrêter la mobilisation et de rompre le front de lutte.

La seconde « leçon » est venue très vite. Face aux robocops, aux matraques et aux bombes lacrymo, les jeunes ont continué à manifester. Malgré les violences policières et la répression à outrance, le gouvernement n'est pas arrivé à faire peur. Ses manœuvres pour isoler les jeunes en colère, pour diviser et opposer le mouvement de la jeunesse et le mouvement syndical n'ont pas réussi. Mais la démonstration était faite : « Justice nulle part », mais « police partout » !

Le débat sur les casseurs, dont le gouvernement et les principaux médias ont voulu faire le centre de gravité de ce mouvement, n'est pas parvenu à casser ce début de prise de conscience sur la nature de l'État et sur le caractère de classe de la violence. La première violence est celle de la société qui met « les jeunes dans la galère, les femmes dans le précaire, les vieux dans la misère » : violence de l'exploitation, violence des inégalités sociales, de la misère... ! Violence d'un système « démocratique » qui impose à coup de « 49.3 » une loi qui ne répond qu'aux seules exigences du patronat. Violence d'un appareil d'État qui déploie son arsenal policier et judiciaire pour contenir et réprimer

la contestation sociale. Alors un nombre important de jeunes ont fini par dire : oui, condamnons cette violence, celle de la société et de l'État, mais non, nous refusons de nous mettre au garde-à-vous devant ceux qui nous enjoignent de « condamner toute violence ». Oui, nous affirmons le droit de manifester, de se révolter !

Dans ce mouvement qui, pour certains, a été une première expérience de lutte collective et un éveil à la politique, quelques-uns sont allés plus loin. D'abord en faisant le lien entre l'acharnement du Medef à vouloir faire « sa loi » dans chaque entreprise et l'entêtement du gouvernement à faire passer la loi Travail ; entre l'état d'urgence et la politique de guerre que mène ce même gouvernement. Cela s'est traduit par un mot d'ordre qu'a porté l'Union des jeunes révolutionnaires (UJR) : « Ni chair à patron, ni chair à canon ! ». Mais aussi en commençant à poser la question d'un nécessaire changement de société : « De cette société-là, on n'en veut pas », alors « on la combat ».

**Nourrir cet esprit révolutionnaire**

C'est cet esprit révolutionnaire qui a besoin aujourd'hui de grandir et de se propager ! Beaucoup de jeunes peuvent s'en nourrir, car il devient de plus en plus évident qu'ils ne vivront pas mieux en 2017 qu'en 2012, pas mieux en 2022 qu'en 2017 ! Parce que c'est le système tout entier qui est « ni amendable, ni négociable », ni réformable, ni susceptible d'être humanisé ! Bien sûr, les prises de conscience sont inégales, comme l'ont été les niveaux de mobilisation et d'engagement dans la lutte. Et parmi les plus révoltés, certains peuvent s'impatisser et oublier que ce qui reste déterminant face à la classe dominante et à ses organes de pouvoir, c'est le nombre et l'unité. C'est pourtant la condition pour pouvoir gagner dans cet affrontement inévitable car un changement de système ne se réglera jamais par un simple bulletin dans une urne. L'action et la lutte sont indispensables, mais pour gagner, il faut aussi l'unité et l'organisation ! C'est pourquoi nous appelons nos jeunes lecteurs à se rapprocher de l'UJR et à s'organiser dans ses cercles (Cf. son site ujr-fr.org).★